

# UNION DES JEUNES AVOCATS DE LA CHARENTE

---

## MOTION DE SOUTIEN A LA JOURNEE JUSTICE MORTE DU 21 MARS 2018 ET A LA MANIFESTATION DU 30 MARS 2018

### L'Union des Jeunes Avocats de la Charente

**SUITE** à l'Appel du Conseil National des Barreaux à une journée « JUSTICE MORTE » le mercredi 21 mars 2018 et à une manifestation de soutien à l'intersyndicale de la magistrature le vendredi 30 mars 2018,

**SUITE** à l'Assemblée Générale de l'Ordre des Avocats de la Charente du 19 mars 2018,

**CONSCIENTE** de la gravité des mesures envisagées par le projet de loi de programmation de la justice tant sur la procédure civile que sur la procédure pénale,

**INQUIETE** des conséquences extrêmement incertaines qu'une telle réforme aura sur la protection des libertés fondamentales de nos concitoyens,

**CONSCIENTE** du bouleversement important engendré par de telles mesures à la fois pour le justiciable que sur la qualité du système judiciaire

**SOUCIEUSE** de l'avenir des jeunes avocats qui ont fait le choix d'exercer une profession au service de leurs concitoyens,

**S'ASSOCIE** pleinement à la journée « JUSTICE MORTE » du mercredi 21 mars 2018, décidée par le Conseil National des Barreaux et adoptée par l'Assemblée Générale de l'Ordre des Avocats de la Charente,

**INVITE** tous les jeunes avocats à y prendre part,

**INVITE** tous les jeunes avocats à participer massivement à la manifestation du **vendredi 30 mars 2018** de l'Intersyndicale de la Magistrature,

**Fait à Angoulême le 20 mars 2018**